Version: 4.0 Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), tels que modifiés par les règlements (UE) 1272/

2020/878



CHAPITRE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Allume-feu – Cubes compressés (x32 / x 96 / x120)

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) identifiée(s)

Produit utilisé pour l'allumage des combustibles solides dans les appareils

ménagers.

Utilisations déconseillées On n'en connaît aucune.

1.3 Coordonnées du Distributeur pour la France Scandinavian Tobacco Group France

Le Capitole – 55 avenue des Champs Pierreux

92000 NANTERRE

 Téléphone
 + 33 4 74 65 67 67

 Fax
 + 33 4 74 65 67 65

E-Mail (personne compétente) contact.lightsfrance@st-group.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence Numéro Orfila – Centre antipoison France

N° de téléphone d'urgence + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Le produit n'est pas classé comme dangereux selon Règlement (CE) n°

1272/2008 (CLP)

2.2 Eléments d'étiquette Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Nom du produit Allume-feu – Cubes bruns écologiques

Pictogramme(s) de danger Sans objet

Mot(s) signal(s) Aucun

Mentions de danger Aucun

Informations complémentaires Aucun

Conseils de prudence Aucun

2.3 Autres dangers Substance/mélange ne contenant aucun composant considéré comme

persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très

bioaccumulable (vPvB) à des concentrations de

0,1 % ou plus.

Informations écologiques : La substance/le mélange ne contient pas de

composants qui sont considérés comme

ont la propriété de perturber le système endocrinien conformément à

l'article 57, lettre f) du règlement

Sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des

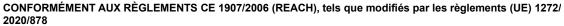
substances chimiques (REACH)

ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement

(UE) 2018/605 du

Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Version: 4.0 Date: 20.12.2022





Informations toxicologiques : La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes au sens de l'article 57 (f) du règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et

les restrictions applicables à ces substances

(REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE)

2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances Sans objet - Substances contenues dans les préparations / mélanges

3.2 **Mélanges**

Classification CE Règlement (CE) nº 1272/2008 (CLP)

Les cubes bruns écologiques sont fabriqués à partir de carton pressé gaufré avec de la cire de paraffine (CAS 8002-74-2)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	N° d'enregistrement REACH	Mentions de danger
Paraffine	55	8002-74-2	232-315-6	01-2119488076-30-0009	Non classé

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS



4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation

Contact visuel

Ingestion

Voie d'exposition peu probable. Le produit est un solide. Si la respiration est difficile, emmenez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une

position confortable pour respirer.

Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau : Contact avec la peau

consulter un médecin.

Rincez les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et

lui montrer ce récipient ou cette étiquette.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la aigus et retardés peau.

4.2

Page: 2 de 6

Version: 4.0 Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), tels que modifiés par les règlements (UE) 1272/

2020/878

5.2

7.3

8.2.2

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Il est peu probable qu'il soit nécessaire, mais si nécessaire, traiter de manière symptomatique.

OSY Feu

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

> Moyens d'extinction appropriés Éteignez avec du dioxyde de carbone, des produits chimiques secs, de la

> > mousse ou du sable.

N'utilisez pas de jet d'eau.

Moyens d'extinction inadaptés

Risques particuliers liés à la substance ou au

mélange

Mélange de particules et de gaz solides et liquides, y compris des composés organiques et inorganiques non identifiés. Monoxyde de carbone, Dioxyde de

carbone,

5.3 Conseils pour les pompiers Combattez le feu avec les précautions normales à une distance raisonnable.

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Gardez les récipients au frais en les

aspergeant d'eau s'ils sont exposés au feu. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection Retirez ou sécurisez toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de et procédures d'urgence protection individuelle au besoin. Assurez-vous d'une ventilation adéquate.

6.2 Précautions environnementales Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les drains, les

égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Balayez et pelletez dans des barils à déchets ou des sacs en plastique.

Transférer dans un récipient à couvercle pour l'élimination ou la récupération.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.

Voir la section: 8,13 6.4 Renvoi à d'autres articles

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Lavez-

vous toujours les mains avant de fumer, de manger et de boire.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris Conserver dans un endroit frais/basse température, bien ventilé (sec), à l'abri de

les éventuelles incompatibilités

la chaleur et des sources d'inflammation. Conservez les produits dans leur

emballage d'origine.

Restez au frais. Protéger de la lumière du soleil. Température de stockage

Stable dans des conditions normales. Durée de conservation

Agents oxydants Matériaux incompatibles Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) Voir la section: 1.2

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition professionnelle Aucune limite d'exposition professionnelle n'est fixée.

8.1.2 Valeur limite biologique Non établi.

8.1.3 CESE et DNEL Non établi.

8.2 Commandes d'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés Assurez-vous d'une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelles, telles que les Suppose qu'un bon niveau de base d'hygiène du travail soit mis en œuvre. équipements de protection individuelle (EPI) Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Version: 4.0 Date: 20.12.2022



2020/878

Protection des yeux et du visage Ce n'est normalement pas nécessaire.

Protection de la peau Ce n'est normalement pas nécessaire.

Protection respiratoire Normalement, aucune protection respiratoire individuelle n'est nécessaire.

Cosy Few

Risques thermiques Sans objet

8.2.3 Contrôle de l'exposition environnementale Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et

chimiques de base

État physique Solide
Couleur Marron

Odeur Bois - paraffine fdour

Seuil olfactif Non établi.
pH Pas déterminé.
Point de fusion/point de congélation Pas déterminé.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition Pas déterminé.

Point d'éclair > 206°C (Fermer le gobelet)

Taux d'évaporation Pas déterminé. Inflammabilité (solide, gaz) Indéterminé Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou Pas explosif.

d'explosivité

Tension de vapeur Indéterminé
Vapour density Pas déterminé.

Solubilité(s) Insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau Pas déterminé.
Température d'auto-inflammation 650 °C
Température de décomposition Pas déterminé.

Viscosité Sans objet. Le produit est un solide.

Propriétés explosives Pas explosif.
Propriétés oxydantes Non oxydant.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique
 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
 Pas d'information disponible
 Pas d'information disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Stabilité et réactivité
 10.2 Stabilité chimique
 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
 10.4 Stabilité chimique
 10.5 Stable dans des conditions normales.
 11 n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer.

10.5 Matériaux incompatibles Ce produit doit être stocké à l'écart des sources de chaleur forte ou des produits

chimiques oxydants.

10.6 Produit(s) de décomposition dangereux(s) Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Gaz/vapeurs toxiques.

Page: 4 de 6

Version: 4.0 Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), tels que modifiés par les règlements (UE) 1272/

2020/878

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

(Substances contenues dans les préparations /

mélanges)
Toxicité aiguë
Ingestion

gestion Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Inhalation Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

emplis.

Contact avec la peau Non classé. Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des

gercures de la peau.

Corrosion/irritation de la peau Sans objet. Le produit est un solide.

Lésions oculaires/irritations graves Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité des cellules germinales Il n'y a aucune preuve d'un potentiel mutagène.

CancérogénicitéAucune preuve de cancérogénicité.Toxicité pour la reproductionAucune preuve d'effets sur la reproduction.

STOT - exposition uniqueSans objet. Le produit est un solide.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Risque d'aspiration Sans objet. Le produit est un solide.

11.2 Autres informations La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne au sens de l'article 57 (f) du règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation

OSY Feu

et la restriction des substances chimiques

(REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le

règlement (UE)

2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité Sans objet. Le produit est un solide.

12.2 Persistance et dégradabilité Le produit est susceptible de persister dans l'environnement. Une partie des

composants est biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Non classé.
 12.4 Mobilité dans le sol Non classé.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB Non classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets indésirables On n'en connaît aucune.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets L'élimination doit être conforme à la législation locale, étatique ou nationale.

13.2 Informations complémentaires Ne pas laisser entrer dans un égout au sol ou dans un plan d'eau. Inflammable.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

ADR/RID L'IMDG IATA/OACI

Page: 5 de 6



Version: 4.0 Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), tels que modifiés par les règlements (UE) 1272/ 2020/878

14.1	Un certain nombre de	Non classé	Non classé	Non classé
14.2	Nom officiel de transport			
14.3	Classe(s) de danger pour le transport			
14.4	Groupe d'emballage			
14.5	Risques pour l'environnement	Non classé	Non classé comme	Non classé
			polluant marin.	
14.6	Précautions particulières pour l'utilisateur	Voir la section : 2		
			A	
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la	Aucune information	Aucune information	Aucune information
	directive MARPOL 73/78 et au code IBC	disponible.	disponible.	disponible.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Réglementation de l'UE 15.1.1

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation On n'en connaît aucune. 15.1.2 Réglementations nationales On n'en connaît aucune. Non disponible.

Évaluation de la sécurité chimique 15.2

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations : 1-16.

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations : 2, 3,8,11,16.

Références:

Fiches de données de sécurité pour les ingrédients entrants.

Titulaire actuel de l'ECHA pour la cire Paraffine (CCOMME 8002 -74-2).

Avertissements

Les informations contenues dans cette publication ou telles qu'elles sont fournies aux utilisateurs sont considérées comme exactes et sont données de bonne foi, mais il appartient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre usage particulier. STG France ne donne aucune garantie quant à l'adéquation du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. STG France décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage (autre que celui résultant d'un décès ou d'une blessure corporelle causés par un produit défectueux, s'il est prouvé), résultant de la confiance accordée à ces informations. La liberté en vertu des brevets, du droit d'auteur et des dessins et modèles ne peut être présumée.

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDS) Non disponible.

Page: 6 de 6